

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissss.org  Facebook  Twitter

CONFÉRENCE IRIS

Une invitation de votre intersyndical APTS/CSN du CISSS de Lanaudière!

PRIVATISATION EN SANTÉ

Invitation de l'intersyndical APTS/CSN : Conférence d'IRIS sur la privatisation en santé et services sociaux

À l'aube de l'adoption du projet de loi 15 par notre gouvernement caquiste (PL15; projet de loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace), on continue d'attaquer de toutes parts le caractère public du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

Venez vous informer!

Nous vous invitons à notre conférence portant sur la place du privé en santé et services sociaux. Notre conférencière, Myriam Lavoie-Moore de l'IRIS (Institut de Recherche et d'Informations Socioéconomiques) vous entretiendra sur comment le privé s'est forgé, au fil du temps, une place insidieuse dans notre RSSS.

Venez socialiser!

Venez socialiser avec vos collègues et représentants syndicaux lors de ces soirées de conférence!

C'est quand? C'est où?

DEUX DATES SEULEMENT !!!

1) Mardi 25 avril, à 17h30

Hôpital Pierre-LeGardeur, Auditorium Gisèle Boyer, 911, montée des Pionniers, Lachenaie

Attention : événement en **SALLE** ET en **ZOOM**! Seule date hybride!

2) Mercredi 3 mai, à 17h30

Centre André-Hénault, 249, Chemin du Golf Est, Saint-Charles-Borromée
Événement en **SALLE** seulement!

Comment y assister?

En vous INSCRIVANT via le lien suivant ou en scannant le QR!

<https://fr.surveymonkey.com/r/8WCGFH2>



C'est un rendez-vous!

Simon Deschênes,
Président du STTCISSS
de Lanaudière-CSN



Pour qu'on cesse
de nous prendre
pour des valises...

INFORMONS-NOUS!
avec
IRIS



PRIVÉ
de service!



L'ACTUALITÉ SYNDICALE



STTCISSS

LANAUDIÈRE

7 AVRIL

L'avez-vous manquée? [Cliquez ici pour voir la capsule hebdomadaire de votre Président!](#) Sujets : projet de loi 15 Santé Québec, une employée dans Lanaudière fête ses 25 ans de service dans le RSSS, suivi des activités du grand rassemblement du [Front commun](#) pour les [négos 2023](#) et mobilisation lanaudoise du compte à rebours vers la fin de la convention collective des secteurs publics.

À l'aube de l'échéance de notre convention collective, votre président Simon Deschênes et votre v.-p. à l'Info-Mob Francis Boudreault ont mené une série d'actions d'éclat, notamment une incursion près de l'horloge du Jura, ce qui était symboliquement significatif dans le contexte du décompte pour l'expiration de la convention collective. Vous en apprendrez plus en vous précipitant pour voir la capsule!



Du 9 au 15 avril 2023

SEMAINE DU PERSONNEL DE LABORATOIRE MÉDICAL



IMPORTANT!

FÉRIÉS

Tous les fériés doivent être pris avant le 30 juin de l'année en cours. Cet article s'applique à tous les employés peu importe leur statut d'emploi. Vous êtes donc dans l'obligation d'écouler votre banque de fériés avant le 30 juin 2023. La nouvelle banque de fériés 2023-2024 débutera le 1^{er} juillet 2023, avec le férié F-1 de la fête du Canada. Si l'employeur vous refuse ou a déjà refusé vos demandes de férié, je vous invite à contacter un agent de griefs.

Mélissa Lavergne,
Agente de griefs



Byebye masque... ou presque!?

Enfin une bonne nouvelle de la Santé Publique : les CISSS peuvent alléger les consignes au niveau du port du masque. Pour beaucoup, oui, byebye masque! Cela dit... ce n'est pas pour tous les secteurs... et fidèle à lui-même, l'employeur n'est pas toujours clair dans sa [note de service \(lisez la note, clic ici!\)](#). Aussi, pour ne pas vous mettre dans le pétrin, [regardez la capsule express du Prez \(clic sur l'image ou ici!\)](#)

Enlève, enlève pas? En cas de doute, taquinez la ligne PCI!

Sud : 450 654-7525 #10111

Nord : 450 759-8222 #2554



POSTULER

AFFICHAGE DE POSTES EN COURS

🕒 **Catégorie 3** 🕒

4 avril au 18 avril

🕒 **Catégorie 2** 🕒

18 avril au 2 mai

SECTION

RAPPEL

EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 28 avril pour les périodes allant du 21 mai au 17 juin.

Prochain férié à demander : Journée des Patriotes, 22 mai (F-12). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 28 avril.



Le 11 avril 2023

La FSSS-CSN

souligne la journée des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS)





**MDA
MA**



**MDA
MA**



AVIS DE CONVOCATION : RENCONTRE ZOOM DOSSIER MDA-MA

Une série de rencontres Zoom destinée aux membres CSN de la **catégorie 2** visés dans le dossier des maisons des aînés et maisons alternatives se tiendra le **20 avril prochain à 9h00, 13h00 et 19h00**. Durant ces séances, le syndicat vous présentera la proposition patronale en lien avec les modalités du déplacement temporaire du personnel œuvrant au CMV Claude-David et CHSLD Alphonse-Rondeau. Il est à noter que cette proposition sera soumise au vote. Pour vous prononcer sur la proposition patronale, il est donc important d'assister à l'une des séances qui vous sont proposées.

D'ailleurs, une rencontre destinée aux membres CSN de la **catégorie 3** visés dans le dossier des maisons des aînés et maisons alternatives se tiendra également le **20 avril de 12h à 13h**.

Pour assister à cette rencontre, **veuillez choisir la plage horaire qui vous convient et vous y inscrire en cliquant sur le lien qui s'y rattache :**

Cat. 2 / 20 avril 9h00 :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZIpdeyhrT4tHt0OBVuXUM4Tv8bDHsNAt4yy>

Cat. 2 / 20 avril 13h00 :

https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZIsduysrT8rHtayE5kjpPqnRFdB_AUrqxy

Cat.2 / 20 avril 19h00 :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZcrcu6urjopH9D78PtmUmbT-79YHWgBZc9B>

Cat. 3 / 20 avril 12h00 :

<https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZ0pcumhqTsvGtNescYDPrWXUM54quWTjbun>

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

Ginette Morin,
Vice-présidente catégorie 2



Carole Duperré,
Vice-présidente catégorie 3

ÉCONOMISEZ À LA PHARMACIE

Les médicaments que nous consommons et qui sont en lien avec un événement CNESST, l'IVAC ou la SAAQ sont remboursables par ces derniers. D'ailleurs, le système de communication interactive en pharmacie permet la transmission directe de vos demandes de remboursements pour vos médicaments admissibles prescrits et acceptés en lien avec ces organismes.

Si la réclamation CNESST/IVAC/SAAQ est acceptée, la demande de remboursement produira l'effet que vous recevrez vos médicaments sans avoir à déboursier quoi que ce soit. Par contre, pour certains travailleurs, il est plus simple et facile d'utiliser l'assurance SSQ car elle est déjà au dossier de la pharmacie mais, d'une part, le remboursement sera moins élevé et, d'autre part, cela aura un effet sur notre régime, donc sur nos primes puisque ces coûts seront imputés à notre régime d'assurance collective alors qu'ils doivent être imputés aux organismes concernés. En fin de compte, c'est nous tous qui payons! Pour plus d'économie, vous pouvez commander votre médication récurrente pour **90 jours**. Toutefois cette façon de faire est conditionnelle aux règles d'éthique que doit respecter votre pharmacien selon les médicaments que vous utilisez et il se peut que votre situation ne s'y prête pas. Si tel est le cas, vous pouvez voir avec votre médecin à modifier votre prescription et à indiquer qu'elle sera désormais sur 3 mois au lieu d'une consommation mensuelle. Bonne nouvelle! Nos membres qui

ont leurs assurances collectives avec le régime FSSS-CSN qui s'approvisionnent en médicaments aux trois mois **n'ont plus de franchise à payer!** C'est une excellente façon d'économiser sur le coût. Assurez-vous de vous procurer l'ensemble de vos médicaments à la même pharmacie. Votre pharmacien pourra ainsi faire une analyse complète de votre dossier. D'ailleurs, saviez-vous que, lorsque nous sommes bénéficiaires d'une assurance collective privée, les honoraires du pharmacien ne sont pas fixés par le gouvernement mais plutôt déterminés par le pharmacien lui-même? C'est la loi du libre marché! Chaque pharmacien choisit les honoraires qu'il veut : il est donc important de bien magasiner sa pharmacie! Une pharmacie, ça se magasine :

<https://www.picarddesjardins.com/>

Cliquez sur le lien et essayez-le, en quelques minutes seulement pour avoir une bonne vue d'ensemble.

Finalement, pourquoi ne pas utiliser la version générique d'un médicament contenant les mêmes ingrédients actifs et qui répond exactement aux mêmes normes de qualité de Santé Canada? La seule différence pour vous sera son coût! La différence pourrait influencer positivement et engendrer des économies pour le régime qui pourraient se refléter en réduction sur nos primes...

Ce sont là de petits trucs à savoir pour mieux profiter de notre assurance collective.

Audrey Alcaldinho,
Agente SST-Défense

QUE FAIT L'AGENT SST-DÉFENSE AU SYNDICAT?

Un agent SST-Défense sert à vous guider dans vos événements d'invalidité. Que ce soit CNESST, assurance salaire, maternité, etc. Nous sommes là pour vous aider dans ces étapes.

Souvent, les gens nous interpellent lorsque la situation est critique... Refus, contestation, problème de paie, etc. Sachez que vous pouvez communiquer avec nous dès le premier jour de votre invalidité afin d'avoir les bonnes informations sur la suite des choses et permettre l'ouverture de votre dossier qui, soit dit en passant, sera strictement confidentiel.

Que vous soyez en arrêt complet ou en assignation temporaire, nous pourrions vous aider avec vos problématiques, que ce soit au sujet de vos assignations, d'un non-respect de vos limitations, d'un retour progressif ou tout autre enjeu auprès du bureau de santé.

Votre équipe SST-Défense :

Guy Mousseau,
V.-p. SST-Défense
Vp.sst.defense@sttcisssl.org

Audrey Alcaldinho,
Agente SST-Défense (Nord)
450 759-8222 #2009

Charlaine Charbonneau,
Agente SST-Défense (Nord)
450 759-8222 #4616

Virginie Lebrun,
Agente SST-Défense (Sud)
450 654-7229 #66113



LES MARDIS SST

BRUIT AU TRAVAIL:
MIEUX COMPRENDRE
LE RISQUE ET AGIR
EFFICACEMENT



SST-Prévention

► Le bruit est un problème de santé et sécurité au travail très répandu et plus de 500 000 travailleuses et travailleurs sont exposés au bruit dans leur milieu de travail (> 80 dB).

POUR EN SAVOIR
PLUS, CLIQUEZ ICI!



CAMPAGNE NATIONALE



VRAIMENT PUBLIC

Dernièrement, le projet de loi mam-mouth de la réforme Dubé (PL15) a été déposé pour venir centraliser et PRIVATISER une partie de notre réseau de santé. Le service juridique et les conseillers syndicaux analysent actuellement le projet de loi, selon David Bergeron-Cyr, 2^{ème} v.-p. de la CSN. Il a d'ailleurs collaboré à une super capsule de Simon Deschênes, notre président local CSN.

Simon en profite d'ailleurs pour nous faire observer que *le gouvernement s'apprête à faire la plus grande centralisation du réseau de la santé jamais vue!* Pourtant, nous avons bien vu que les centralisations des gouvernements antérieurs ont gravement fragilisé notre réseau.

Ça tombe bien, car la CSN avait déjà lancé une campagne nationale pour contrecarrer la vision de la CAQ en santé, une campagne qui s'appelle **VRAIMENT PUBLIC**. Elle propose d'avoir un réseau de la santé et des services sociaux qui est réellement accessible partout à travers le Québec, qui est équitable, universel, gratuit... et pour ce faire, **PUBLIC!**

Depuis 40 ans, crise après crise, on a recours au privé comme *solution* aux différents problèmes du réseau. (lire page 6). À présent, le privé est plus présent au Québec que presque partout ailleurs dans les pays comparables et, pourtant, ça n'a rien changé! Et si **la solution n'était pas d'ajouter du privé, mais plutôt de miser sur les services VRAIMENT PUBLICS?**

[Cliquez ici pour voir la capsule!](#)

[Cliquez ici pour voir le site web de la campagne!](#)

Votre équipe Info-Mob



**JOIGNEZ-VOUS AUX
MERCREDIS
! ROSES !
CLIQUEZ POUR
COMMANDER
C'EST GRATUIT!**



**LE MERCREDI JE PORTE
DU ROSE, ET TOI?**

Depuis quelque temps déjà vous apercevez dans notre journal syndical le fameux chandail rose pour revendiquer un règlement d'équité salariale pour la catégorie 3. Alors, à tous ceux qui ont déjà leur chandail, le mercredi on porte du rose. Pour les autres de la catégorie 3 et même ceux de la catégorie 2, il est encore temps de commander votre chandail. Plus on voit du rose, plus on fait jaser! Et c'est en jasant qu'on finit par régler les injustices!

Toi qui es en télétravail les mercredis mais en présentiel une autre journée dans la semaine, porte ton chandail la journée où tu auras le plus de visibilité. Toi qui n'aimes pas trop porter du rose, enfile ton chandail sur

le dossier de ta chaise. Il s'agit d'un outil de visibilité. C'est simple, plus on voit du rose, mieux c'est! Partagez via Facebook des photos de vous, de votre équipe, qu'on voit du rose partout. Ajoutez **#JusteSalaire** ou faites-nous parvenir vos photos à information@sttcisssl.org.

Profitez-en pour en discuter avec les membres de votre famille, vos collègues des autres catégories, même avec votre gestionnaire afin de sensibiliser le plus de monde possible au fait que nous attendons depuis plus de 12 ans pour un règlement sur notre équité salariale. Invitez vos collègues de la catégorie 2 à eux aussi commander leur chandail rose et à le porter, mais aussi à dénoncer cette situation injuste envers la catégorie 3.

Je veux voir une vague déferlante de rose dans Lanaudière! Solidarité!

Carole Duperré,
V.-p. catégorie 3



VICTOIRE DE LA CSN à la Davie

Au Canada, les contrats du gouvernement fédéral de construction navale pour l'armée ont toujours été difficiles d'accès pour la Davie.

Grâce aux travailleurs et à la CSN qui **ont porté le dossier à bout de bras plusieurs années**, le 6 avril, nous apprenions que le gouvernement Trudeau a enfin permis à la Davie de prendre en charge des contrats pour la SNC. [La CSN a fait un travail considérable qui devrait assurer près de 4700 emplois bien rémunérés, mais également de générer des retombées économiques pour 1500 entreprises au Québec!](#) [Cliquez ici pour regarder la super capsule vidéo CSN sur cette bonne nouvelle!](#)

Votre équipe Info-Mob



Cette semaine avait lieu un rassemblement de jeunes travailleurs CSN provenant de milieux variés et votre syndicat y a envoyé une délégation au nombre de 3 à Québec. Pendant le trajet, nous avons échangé sur le **projet de loi mammoth PL-15**. J'ai appris avec frayeur que ce projet de loi propose davantage de **centralisation**, des **reculs syndicaux importants** et regorge d'autres éléments inquiétants parmi ses 1180 articles.

C'est donc avec humilité et espoir que je rencontrais pour la première fois François Enault, vice-président à la CSN à l'occasion de son allocution. Cet homme est **à la tête de la négo** qui a lieu en ce moment et le fait d'une main de maître. M. Enault prend le temps de nous expliquer des stratégies de négociation qui ont fonctionné récemment. Je comprends rapidement que malgré les défis qui nous attendent avec le présent gouvernement et ses visions de privatisation galopante, nous avons à la CSN une expertise et un contre-pouvoir qui ne manquent pas d'expérience et de compétence pour dé-

cortiquer les **500 mauvais coups** du gouvernement.

Par ailleurs, nous avons eu droit à une analyse fort pertinente des **changements démographiques** qui surviennent en ce moment même par Jean-Noël Grenier, professeur à l'Université Laval. Bien entendu, ces changements (vieillesse de la population et difficulté de rétention des travailleurs) changent le **rapport de force** pour les travailleurs et nous



placent dans une position relativement intéressante dans un contexte de négociation. Tant mieux, car nous aurons besoin d'outils afin de faire avancer les choses **du bon bord!**

Je vous rassure, des outils, nous en avons, que ce soit l'information, la solidarité ou les revendications en Front commun. Mais ce qui revenait le plus parmi les orateurs, c'est la **mobilisation par la base**. Et ça, c'est nous, les syndicats locaux et les membres. Nous devons intensifier progressivement les moyens de pression et il sera particulièrement important pour nous de s'impliquer et de s'informer. Le télétravail est un des enjeux qui mérite assurément une réflexion : lorsqu'il y aura du piquetage, comment ceux qui font du télétravail pourront-ils participer? Il y a une réflexion sur ce sujet et votre équipe syndicale œuvre pour répondre à cet enjeu!

Des lois entravent les moyens de pression qu'on peut mettre en place et certaines actions doivent passer par tout un processus, en médiation

et sont sujettes au vote des membres. Car important : il faut toujours en assurer le caractère démocratique. Il sera donc primordial que chacun d'entre nous se présente aux assemblées générales et autres séances d'information! Prenons la grève, par exemple : c'est plus complexe qu'on pense et le processus légal d'acquisition du droit de grève prend **plusieurs mois** entre le moment où **on veut partir en grève** et le moment où **on peut partir en grève**. Car la loi joue souvent contre nous! Notre employeur a des capacités législatives et, disons-le, une habileté à communiquer ses projets facilement avec des tribunes (les médias) bien établies. Un adversaire redoutable.

Je fais donc appel à votre solidarité, chers camarades!

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob



PL15 notre réseau NOTRE RUCHE

EN MODE SOLUTIONS... juste pas les bonnes!

Avec sa réforme (projet de loi (PL) 15), le ministre Christian Dubé affirme vouloir se mettre en mode solutions face aux problèmes post-pandémiques du réseau public. Voyons cette volonté de plus près...

Déjà, le projet compte 1180 articles pour 300 pages. En jargon politique, on appelle ça un projet *mammoth*.

300 pages... et pas une seule cenne de plus sur l'offre salariale... et pas une seule de nos revendications de négo! Ces revendications, rappelons-le, ne tombent pas du ciel : elles sont le fruit d'une longue consultation auprès de vous, en assemblées et sur le terrain. Nos demandes de négo, ce sont les vôtres, VOS priorités, VOS problèmes... et VOS solutions.

Pour Legault et Dubé, le mot d'ordre est clair : *vos solutions à vous sur le terrain, on s'en balance, vous ne savez rien, nous, on sait* : privatiser encore plus, centraliser encore plus...

Bref, le gouvernement agit comme ce beau-frère, sympathique mais obstiné, qui vient *aider* à réparer votre *tank* à eau chaude. Devant le problème, plutôt que d'user du gros bon sens, il persiste et signe avec ses mauvaises solutions. Douter, questionner, proposer?... *NO WAY!* Et surtout pas de *Es-tu sûr de ce que tu fais?* Monsieur dira : *Je sais ce que je fais, faites-moi confiance.*

Le problème, c'est que c'est encore nous, les anges gardiens, qui allons ramasser le dégât d'eau quand tout va péter à nouveau. Sachez donc que ce 19 avril, votre syndicat tiendra une rencontre avec plusieurs acteurs civils, communautaires et politiques pour préparer une résistance large au projet de loi PL15. Passons en mode VRAIES solutions... ENSEMBLE!

Bonne nouvelle : ces derniers jours, le gouvernement démontre une certaine ouverture pour améliorer le PL15. Sachez que la CSN est en ouverture et en dialogue.

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



Passons
en mode
VRAIES
solutions
... ENSEMBLE!

2023.04.19

ORGANISONS LA
RESISTANCE AU
PROJET DE LOI 15

- AGENCE SANTE QC -

RASSEMBLEMENT LANAUDOIS
ORGANISE PAR L'APTS ET STT
CISSS DE LANAUDIÈRE